



Union Régionale des Forêts d'Auvergne. Mission haies Auvergne
Maison de la Forêt et du Bois – 10, Allée des Eaux et Forêts –Marmilhat – 63 370 LEMPDES
Tél : 04 73 96 51 88. E-mail : missionhaiesauvergne.urfa@foretprivreefrancaise.com

Une nouvelle filière en Auvergne : la récolte de graines et la production de plants champêtres auvergnats en cours de labellisation "végétal local"



Un projet novateur au niveau national

Projet financé par :



Depuis 2010, la Mission haies Auvergne et la Communauté de Communes de Sumène Artense, accompagnés de partenaires (Chambre d'agriculture du Cantal) et de divers financeurs (Conseil Régional Auvergne, Conseil départemental du Cantal, Ministère de l'Ecologie et LEADER du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne) ont œuvré en faveur de la **création d'une filière de production de plants champêtres garantissant une origine auvergnate.**

Pourquoi ce projet ?

1- Garantir des plantations de qualité, assurant une bonne diversité génétique.

La filière de production de plants champêtres ne garantit actuellement pas l'origine et la diversité génétique des plants commercialisés. Les graines sont récoltées en grande partie en dehors de la France sur des vergers de pieds mères productifs. La diversité génétique des plants proposés sur le marché est donc limitée et non originaire de France.

Or cette question de l'origine génétique locale est une réalité, particulièrement criante sur des territoires de climat difficile comme le massif central. En effet, **un recul de 30 ans de plantation de haies champêtres montre clairement la limite des végétaux d'origine génétique « tout venant »** : croissance très faible, moindre adaptabilité aux pathogènes, voire dépérissement.

La recherche corrobore ces observations en expliquant que la diversité génétique est un des moteurs de l'évolution et que les souches locales sont plus compétitives, notamment en matière de changement climatique.

C'est pour cela que la *Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux*, *l'Association Française des Haies et Arbres Champêtres (afac-agroforesterie)* et *Plantes et cités* ont initié en 2012 un travail de création de **label "végétal local"** pour encadrer la **récolte** de graines et la **production de plants** à partir de régions biogéographiques (cf carte ci-contre). Ce label impose une récolte en milieu naturel qui garantisse une diversité génétique aux lots récoltés. La traçabilité en pépinière est également strictement encadrée.



La Mission Haies Auvergne, de part son expérience en récolte de graines, a accompagné le groupe national via son expérience.

Depuis 2013, des récoltes de graines auvergnates sont donc réalisées par la Mission haies Auvergne, accompagné de la pépinière Lachaze depuis 2014.



2 - Produire des plants en demie-montagne pour un approvisionnement précoce à l'automne.

La Mission haies et ses partenaires ont souhaité relocaliser la production en **zone de demie montagne** auvergnate, de manière à garantir une livraison des plants tôt en saison (avant les grands froids ; ce que les autres pépinières nationales ne peuvent assurer car elles sont situées sous des climats plus doux).

3 - Des techniques culturales exigeantes pour obtenir des plants rustiques.

- Les graines sont semées en première année sur un substrat de tourbe et d'écorce et les semis sont repiqués en godet. L'azote mis dans le substrat est limité. Les plants ne sont donc pas commercialisables en 1 an. L'éducation "frugale" dans le jeune âge serait bénéfique pour l'âge adulte.

- Les plants sont repiqués en pleine terre en septembre de la 1ère année et ils passent ensuite une 2ème année "rustique" sur une parcelle au sol acide, en condition ventée et sans arrosage.

→ Le sol acide est important car les plants élevés sur sols acides peuvent s'acclimater ensuite sur sols acides ou basiques, mais l'inverse n'est pas vrai.

→ Le vent favorise un fort diamètre au collet et un meilleur enracinement (il s'agit de la pédomorphogénèse) et limite les maladies fongiques.

→ L'absence d'arrosage permet aux plants d'apprendre à lutter contre le sec. Il est prouvé scientifiquement qu'un plant ayant souffert du sec dans son jeune âge est plus résistant au sec adulte.

- Les arbustes sont régulièrement pincés, de manière à améliorer le coefficient "hauteur/ diamètre" et pour stimuler le système racinaire.

- Enfin, le passage d'une lame souleveuse fin août-début septembre permet de couper les racines. Les plants ont alors deux mois pour reconstituer des radicelles avant l'arrachage en novembre.

Cet ensemble de pratiques devrait assurer aux planteurs un double bénéfice : une origine génétique locale diversifiée et des plants éduqués de manière rustique pour s'adapter rapidement.



4 - Un projet en plusieurs étapes :

1 - Etude de faisabilité économique puis technique (2011) ; puis achat d'un terrain et réhabilitation d'un bâtiment par la Communauté de Communes de Sumène Artense (2012-2014),

2 - Recherche d'un candidat pépiniériste. Annick Lachaze et Nicolas LACHAZE se sont portés candidats début 2014. Mme Lachaze initie la pépinière en 2014-2015 et M. Lachaze s'installera en 2016.

3 - Récolte de graines en 2012, 2013 et 2014 selon les critères du label "végétal local".

4 - Expérimentation de stratification (levée de dormance) des graines et de production de plants en 2014. Commercialisation des premiers plants en 2015. Audit de labellisation "Végétal local" en cours d'été 2015.

En savoir plus :

Label végétal local : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles> - Personne référente : Sandra Malaval (FCBN).

Mission haies Auvergne (URFA) : Sylvie Monier - Maison de la Forêt et du Bois – 10, Allée des Eaux et Forêts – Marmilhat – 63 370 LEMPDES - Tél : 04 73 96 51 88. E-mail : missionhaiesauvergne.urfa@foretpriveefrancaise.com

Communauté de Communes de Sumène Artense : Marc Maisonneuve, Président. Alexandre Benoist, Chargé de mission. tél : 04 71 78 72 55.

Pépinière Lachaze : Laveix, 15350 Veyrières. Tél : 06 08 80 75 18. pepinierelachaze@outlook.fr

Essences récoltées et produites (2015)

Alisier blanc
Alisier torminal
Aulne glutineux
Bouleau blanc
Bourdaine
Camérisier à balai
Charmille
Châtaignier
Chêne pédonculé
Chêne sessile
Cormier
Cornouiller sanguin
Eglantier
Epine blanche
Erable champêtre
Erable plane
Erable sycomore
Frêne commun
Fusain d'Europe
Hêtre commun
Houx commun
Merisier
Néflier commun
Nerprun cathartique
Noisetier ou Coudrier
Noyer commun
Osier jaune
Poirier commun
Pommier commun
Prunier domestique
Prunellier
Saule Marsault
Sorbier des oiseaux
Sureau noir
Tilleul de hollande
Troène des bois
Viorne lantane
Viorne obier

Attention : cette liste est non exhaustive : pour des espèces manquantes dans le tableau, la pépinière peut récolter ou produire des plants à partir de graines récoltées par vos soins.

Remarque : les salicacées sont produites en boutures de 1 an. Un travail à venir permettra d'étoffer la gamme de salicacées et une demande est à venir pour la production de peupliers noirs ou de clones de peupliers locaux.